

PROKALI



COLLE TOILE DE VERRE



* information représentative des émissions dans l'air intérieur des substances volatiles présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de C (fortes émissions) à A+ (très faibles émissions).



INFORMATION SUR LA DIRECTIVE 2004/42/CE

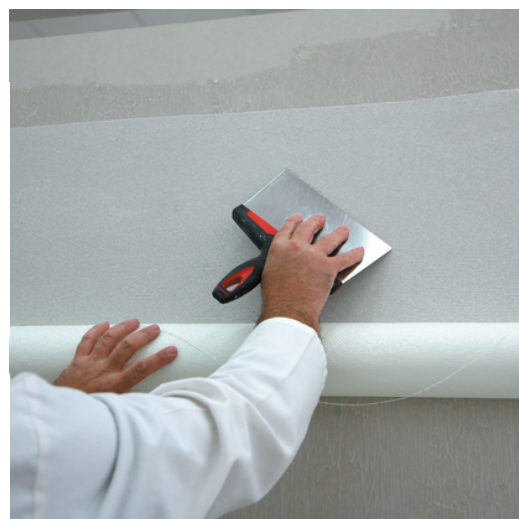
Ce produit contient 4,87 g/l COV max.

SUPPORTS

Plâtre, plaques de plâtre et fonds usuels normalement absorbants.

Les supports doivent être propres, durs, sains, secs, bien adhérents et exempts de toute poussière ou contamination.

Ne pas appliquer sur des surfaces trop absorbantes ou bloquées.



QUALITÉS

- Prête à l'emploi
- Consistance gélifiée
- Facile à charger avec une brosse ou un rouleau
- Encollage facile et rapide
- Temps ouvert allongé (environ 30mn)
- Temps de gommage néant
- Ne projette pas
- Ne tâche pas
- Transparente après séchage
- Haut pouvoir collant / Excellent tack
- Inodore

IDEAL POUR

- Coller les toiles de verre et intissés à peindre (poids du revêtement < 360 g/m²)

COLLE TOILE DE VERRE

MODE D'EMPLOI

PREPARATION DU SUPPORT

Le DTU 59.4 "Mise en oeuvre des papiers peints et des revêtements muraux" définit les règles professionnelles de préparation des fonds.

Il appartient au Professionnel qui engage sa propre responsabilité de veiller au respect de ces règles.

Le DTU 59.4 indique notamment les degrés d'humidité maximum admis (support base plâtre : max 5%).

Les fonds doivent être plans, lisses, sains, totalement secs et non exposés à des remontées d'humidité, propres, solides, dégraissés, dépoussiérés et de porosité normale (« normalement absorbants »).

Ne pas appliquer sur des fonds bloqués ou trop absorbants.

Fixer les fonds friables ou pulvérulents avec un primaire adapté.

Imprimer les plaques de plâtre à parements cartonnés.

Proscrire les impressions riches, trop nourrissantes ou les mélanges du type "restes de peintures", susceptibles de bloquer les fonds.

Éliminer les peintures écaillées ou mal-adhérentes.

Dépolir les peintures anciennes ou brillantes par un lessivage alcalin, puis rincer.

Poncer ensuite jusqu'à l'obtention d'un fond normalement absorbant nécessaire à l'accrochage normal de la colle, sans omettre d'éliminer la poussière due au ponçage.

Ne jamais diluer / Produit prêt à l'emploi.

Malaxer doucement si nécessaire.

Ne pas appliquer la colle avant que l'impression « maigre » (ou le primaire adapté) mise en oeuvre préalablement ne soit totalement sèche (aucun phénomène de tacking ne doit être constaté).

MISE EN ŒUVRE

Bien remuer la colle dans le seau avant de procéder à l'encollage.

Utiliser la colle telle quelle sans dilution.

Encoller suffisamment et régulièrement le support sur une surface légèrement supérieure à un lé, au moyen d'une brosse ou d'un rouleau à poils moyens selon le type de revêtement et les conseils du fabricant.

Appliquer le revêtement sur la colle fraîche après avoir pris soin de vérifier l'aplomb.

Maroufler soigneusement dans le sens vertical avec une spatule plastique.

Les autres lés seront positionnés bord à bord ou par recouvrement selon les conseils du fabricant et de l'ordre établi lors de la découpe.

Éviter toute bavure de colle sur le revêtement.

Enlever immédiatement les taches fraîches en absorbant la colle avec une éponge fine légèrement humide.

Éviter de travailler à des températures inférieures à 10°C et supérieures à 25°C.

Attendre le séchage complet de la colle avant mise en peinture du revêtement.

Les outils se nettoient à l'eau.

COLLE TOILE DE VERRE

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Nature	Vinylique
Contenu en solides	15 - 20 % du poids
Densité	1,01 ± 0,07 g/ml
Viscosité Brookfield	45000 - 68000 cP. (A/6/10)

Nettoyage des outils	A l'eau
pH	6.0 - 8.0
Temps ouvert	environ 30'
Séchage total	environ 24 H

CONSOMMATION (*)	
grammes appliqués par m ² selon revêtement à coller	200 - 350

(*) Toile de verre 120 g, en vertical : minimum 200 g/m², sur fond normalement absorbant (DTU 59.4).

Toile de verre > 120 g, autres revêtements, en vertical : minimum 250 à 350 g/m², sur fond normalement absorbant (DTU 59.4).

Toile de verre > 120 g, autres revêtements, en plafond : minimum 300 à 350 g/m², sur fond normalement absorbant (DTU 59.4).

Le poids du revêtement ne pourra pas excéder 360 g/m²

INFORMATIONS D'INTERET

Le processus de fabrication des colles est contrôlé par lots, ce qui permet la traçabilité en cas d'incident. Le système de qualité mis en oeuvre inclut la conception du produit, ainsi que les différents contrôles lors de son élaboration (matières premières employées et produit fini), permettant ainsi d'uniformiser la fabrication du produit final obtenu. L'emploi d'écotechnologies dans le processus de fabrication au sein de notre site de production permet la réalisation d'un travail efficace et sans porter préjudice à l'environnement.

- Produit non inflammable
- Eviter tout contact avec la peau et les yeux
- Ne pas fumer, boire ou manger lors de l'application
- Respecter les normes d'hygiène et de sécurité
- Stocker dans l'emballage d'origine dans un endroit bien ventilé et à l'abri du gel
- Stocker les produits entre 5°C et 35°C
- Durée de conservation recommandée : 6 mois à partir de la date de fabrication, dans son emballage d'origine, bien fermé et dans un endroit frais et sec.

Pour plus d'informations sur les mesures de protection et les premiers secours, veuillez consulter la Fiche de Données de Sécurité .

COLLE TOILE DE VERRE

OBSERVATIONS

- Pour un usage adéquat, lire attentivement la fiche technique et la FDS du produit.
- Les éléments fournis dans cette fiche technique sont donnés à titre indicatif et ne doivent pas être considérés comme absolus et définitifs. Ces données sont obtenues en conditions normalisées de laboratoire et sont issues de tests réalisés sur des supports normalisés. Des variations sont donc constatables lors d'une mise en œuvre sur chantier selon les conditions in situ (absorption du support, épaisseur appliquée, température, hygrométrie etc...). Les valeurs et intervalles annoncés ont été confirmés selon différentes mesures constatées au fil du temps. Pour autant, de légères variations, supérieures ou inférieures, quant aux valeurs fournies dans cette fiche sont admissibles selon nos propres critères internes, sans affecter ni la qualité ni les prestations du produit final. Ces variations sont notamment liées aux conditions de mesure ainsi qu'aux instruments employés.
- Les conditions de mise en œuvre par l'utilisateur restent hors de notre contrôle.
- Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées par le fabricant. Respecter les recommandations et le mode d'emploi.
- Réaliser préalablement un diagnostic de l'état des fonds.
- Ne pas appliquer lors de températures inférieures à 5°C ou sur des surfaces surchauffées. Appliquer entre 5°C et 35°C (HR maximum 85%).
- Ne pas appliquer lors de conditions climatiques défavorables (forte chaleur).
- Ne pas appliquer un produit périmé, dont les propriétés seront altérées.
- Ne jamais diluer avec un autre produit pour ne pas modifier les caractéristiques techniques.
- Une équipe technico-commerciale est à votre disposition pour toute consultation technique.
- Le fait d'appliquer la colle sur un ancien fond (brut ou peint) dégradé, humide, contaminé, mal adhérent ou bloqué pourra occasionner un décollement du revêtement ou des phénomènes de cloquage en raison d'une interface hostile.

REGLES D'USAGE LORS DE LA MISE EN OEUVRE DES REVETEMENTS MURAUX

- Le DTU 59.4 "Mise en oeuvre des papiers peints et des revêtements muraux" définit les règles professionnelles de préparation des fonds. Il appartient au Professionnel qui engage sa propre responsabilité de veiller au respect de ces règles. Le DTU 59.4 indique notamment les degrés d'humidité maximum admis. Les fonds doivent être plans, sains, totalement secs et non exposés à des remontées d'humidité, propres, solides, dégraissés, dépoussiérés et de porosité normale (normalement absorbants). Fixer les fonds friables ou pulvérulents avec un primaire adapté. Imprimer les plaques de plâtre à parements cartonnés. Proscrire les impressions riches, trop nourrissantes ou les mélanges du type "restes de peintures", susceptibles de bloquer les fonds. Eliminer les peintures écaillées ou mal-adhérentes. Dépolir les peintures anciennes ou brillantes par un lessivage alcalin, puis rincer. Poncer ensuite jusqu'à l'obtention d'un fond normalement absorbant nécessaire à l'accrochage normal de la colle, éliminer la poussière due au ponçage.
- Ne jamais diluer. Malaxer doucement si nécessaire.
- Ne pas appliquer la colle avant que l'impression mise en oeuvre préalablement ne soit totalement sèche (aucun phénomène de tacking ne doit être constaté).
- Application de la colle avec un rouleau anti-goutte permettant de déposer uniformément le grammage nécessaire
- Pour une adhésion durable et conforme lors de la pose du revêtement mural, nous recommandons l'application de minimum 250/400 g de colle par m². L'application d'une quantité inférieure au m² pourra produire des manquements d'adhérence et une mauvaise cohésion du système. Chaque type de revêtement requiert une quantité minimale de colle à adapter selon sa propre texture et nature.



COLLE TOILE DE VERRE

REGLES D'USAGE LORS DE LA MISE EN OEUVRE DES REVETEMENTS MURAUX

- La mise en oeuvre de nos colles sur des fonds totalement bloqués (non absorbants et hors DTU 59.4) aura pour conséquence de retarder durablement leur séchage, d'où une mise en peinture sous un délai rallongé (estimé à +24h ou +48h supplémentaires par rapport au délai de recouvrement initialement annoncé, délai qui variera également selon les conditions ambiantes de température et taux d'hygrométrie).
- Durant le processus de séchage d'une colle appliquée sur un fond fermé dû à la présence de produits « bloquants » (impressions trop riches ou anciennes peintures en phase solvant), on observe parfois une déformation de certains revêtements encollés (cloquages, gonflements etc...), ce qui est dû à la nature même du revêtement, et non à la colle.
- Nous recommandons une ventilation adaptée et/ou la mise en place d'un chauffage pour permettre à la colle de sécher conformément sous un délai de 48H.
- Il est totalement proscrit de peindre les revêtements si la colle employée n'est pas totalement sèche. Il est donc impératif de vérifier le parfait séchage du système colle/revêtement avant de peindre, au risque de se retrouver face à un décollement total du revêtement.

CONDITIONNEMENT

FORMAT	17 kg.
UNITES/CARTON	–
PALETTES	33 SEAUX

